



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Solidarités et de la santé

ARRÊTÉ

portant nomination des membres de la commission de sélection des candidats
à la classe préparatoire intégrée de l'Ecole des hautes études en santé publique
au titre de l'année 2017

La ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes,

Vu l'arrêté du 30 juin 2009 organisant l'ouverture d'une classe préparatoire intégrée aux concours externes de recrutement des personnels de direction des établissements mentionnés aux 1° et 7° de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, de directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médicaux sociaux, d'attachés d'administration hospitalière et d'inspecteurs de l'action sanitaire et sociale et notamment l'article 5 :

ARRETE :

Article 1^{er}

La commission de sélection prévue à l'article 5 de l'arrêté du 30 juin 2009 susvisé est composée comme suit :

- | | |
|--------------------------------|--|
| Mme Florence VALENZA-PAILLARD | Adjointe à la sous directrice du pilotage des ressources, du dialogue social et du droit des personnels,
Direction des ressources humaines, Présidente ; |
| Mme Sandrine PAUTOT | Adjointe à la sous-directrice de la stratégie et des ressources,
Direction générale de l'offre de soins ; |
| Mme Marie-Christine RIEUBERNET | Secrétaire générale de la commission centrale d'aide sociale,
Direction générale de la cohésion sociale ; |
| Mme Régine DUCOS | Directrice des relations internationales,
Ecole des hautes études en santé publique ; |
| M. Cédric PONTON | Directeur adjoint du centre hospitalier d'Yssingaux |

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le

5 2 MAI 2017

Le chef de bureau du recrutement

Arnaud SCOLAN